



Procès-verbal de la séance du Conseil général **du 14 décembre 2020 à 20h00**

Ordre du jour :

1. Appel
2. Séance constitutive
 - a. Nomination du bureau du Conseil général
 - b. Election du Conseil communal
 - c. Nomination des commissions
3. Informations du Conseil communal
4. Divers

Séverine ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux conseillers généraux, aux candidats du Conseil communal et au public. Elle espère que tous les membres présents prendront du plaisir durant cette prochaine législature.

Séverine procède à l'appel et invite chacun à faire une brève présentation et donner une motivation à faire partie des membres du Conseil général de notre Commune.

Appel

Tous les membres sont présents

CG : Kewin Borel, Steeve Droz, Emily Faivre, Sophie Farine-Brunner, Jérôme Galli, Nathanaël Girelli, Romane Haldimann, Emilie Känel, Nicole Künzi, Fabio Lebre, Raphaël Maradan, Manesh Robert-Nicoud, Estelle Vuille N'Gaïdé.

Sont présents et candidats au CC : Sébastien Verbeck, Eddy Jeanneret, Philippe Raval et Steeve Droz

Sont présents comme membres du public : Michel Boucard et Céline Galli.

Séverine Dick-Boucard et Mégane Verdon (PV)

Séance constitutive

Nomination du bureau du Conseil général

Séverine informe que la Présidente jusqu'à la nomination définitive du bureau du Conseil général pour 2021 est Nicole et lui cède directement la parole. Nicole salue tous les membres présents et présente la composition du bureau du CG pour cette séance :

Secrétaire : Emilie Känel

Questeurs : Romane Haldimann et Fabio Lebre

Nicole informe qu'un nouveau bureau doit être nommé pour l'année 2021 et doit être renouveler annuellement. Avant de procéder à la nomination des membres, Nicole fait une brève présentation de chaque poste.

Le bureau du Conseil général 2021

Présidente : Nicole Künzi

Vice-Présidente : Emily Faivre

Secrétaire : Romane Haldimann

Secrétaire-adjoint : Manesh Robert-Nicoud

Questeurs : Fabio Lebre et Kewin Borel

Nicole continue de présider la séance de ce soir

Election du Conseil communal

Nicole présente les candidats au Conseil communal. Il s'agit de Sébastien Verbeck, Eddy Jeanneret, Philippe Raval et Steeve Droz.

Le nombre de candidats étant de 4, Nicole demande aux membres du CG si quelqu'un est intéressé par le siège vacant. Personne n'étant intéressé, les 4 candidats sont élus tacitement. (art. 3.37 alinéa 5 du règlement de commune). Nicole propose tout de même au CG de procéder à un vote à mains levées pour la validation de la composition du CC pour la prochaine législation. Ils sont élus à 10 voix, une voix contre et une abstention.

Nicole informe les nouveaux conseillers communaux que leur première séance aura lieu le 11 janvier prochain et les différents dicastères seront attribués à ce moment-là.

Steeve Droz étant passé du CG au CC, il y a maintenant une place vacante au CG. Nicole demande à tous les membres de trouver une personne intéressée à s'investir. Le règlement stipule que le CG ne peut pas siéger à 12 personnes, il faut être 11 ou 13. Nicole propose un vote à mains levées pour trouver un membre ou faire partir un membre. La solution de trouver un membre est retenue à 11 voix pour et une abstention.

Nomination des commissions

Nicole demande aux conseillers généraux qui ont fait partie d'une des commissions d'expliquer en quelques mots leur rôle.

Voici la composition des différentes commissions :

Commission financière Sophie explique le rôle. Sont élus pour 2 ans :

Fabio Lebre
Jérôme Galli
Sophie Farine-Brunner
Kewin Borel
Manesh Robert-Nicoud

Commission de développement Romane explique le rôle. Sont élus pour 4 ans :

Romane Haldimann
Nathanaël Girelli
Sophie Farine-Brunner
Emily Faivre
Estelle Vuille N'Gaïdé

Commission d'urbanisme Raphaël et Romane expliquent le rôle. Sont élus pour 4 ans :

Emilie Känel
Manesh Robert-Nicoud
Kewin Borel
Estelle Vuille N'Gaïdé
Raphaël Maradan

Commission de l'énergie Jérôme explique le rôle. Sont élus pour 4 ans :

Romane Haldimann
Jérôme Galli
Fabio Lebre
Nicole Künzi

Commission de la police du feu et de la salubrité publique Emilie et Raphaël expliquent le rôle. Sont élus pour 4 ans :

Emilie Känel
Raphaël Maradan
Jérôme Galli
Manesh Robert-Nicoud (rajouter selon décision prise dans les divers.)

Commission de naturalisation et des agrégations Nicole explique le rôle. Sont élus pour 4 ans :

Romane Haldimann
Estelle Vuille N'Gaïdé
Nathanaël Girelli

Emily Faivre

Conseil intercommunal de SEVAB Sébastien explique le rôle. Est élu :

Emilie Känel.

Jérôme est volontaire également. Cependant Emilie a été élue à 9 voix, 2 pour Jérôme et 1 abstentions.

Commission d'école Nicole explique le rôle. Sont élus pour 4 ans :

Fabio Lebre

Nicole Künzi

Emily Faivre

Manesh Robert Nicoud

Kewin Borel

3. Information du Conseil communal

Ce point de l'ordre du jour est supprimé puisque que le Conseil communal a déjà donné les informations durant la séance du 7 décembre dernier.

4. Divers

Jérôme demande comment le nombre des membres pour composer une commission est défini. Fabio indique que tout est précisé dans le chapitre 6 du règlement. Après vérification, les commissions sont composées correctement et sont conformes au règlement. La composition de la Commission de la police du feu et de la salubrité publique est tout de même modifiée et un membre supplémentaire doit être ajouté. Manesh Robert-Nicoud, volontaire, est donc nommé à cette dernière. Aucune autre commission n'a besoin de modification.

La parole n'étant plus demandée, Nicole remercie tout le monde pour son dévouement.

La séance est levée à 20h55

ADMINISTRATION COMMUNALE

La collaboratrice administrative

Mégane Verdon



AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

La Présidente

Nicole Künzi



La Secrétaire

Romane Haldimann

